



Ministère fédéral
de l'Économie
et de l'Énergie

PROTÉGER LE CLIMAT ET RENFORCER L'ÉCONOMIE

Proposition pour allier société,
économie et État en faveur de
la neutralité climatique et de la
prospérité

Mentions légales

Éditeur

Ministère fédéral de l'Économie
et de l'Énergie (BMWi)
Relations publiques
11019 Berlin
www.bmwi.de

Mise à jour

Septembre 2020

Conception

PRpetuum GmbH, 80801 Munich

Cette brochure et bien d'autres sont disponibles auprès du :

Ministère fédéral de l'Économie et de l'Énergie
Division des relations publiques
Courriel : publikationen@bundesregierung.de
www.bmwi.de

Service central des commandes :

Téléphone : 0049 (0) 30 182722721
Fax : 0049 (0) 30 18102722721

Cette publication est éditée par le Ministère fédéral de l'Économie et de l'Énergie dans le cadre de ses relations publiques. La présente publication est distribuée gratuitement et n'est pas destinée à la vente. Elle ne saurait en aucun cas être utilisée par un parti ou un candidat à une élection au cours d'une campagne à des fins de publicité électorale. Cela vaut pour les élections au Bundestag, aux parlements régionaux et municipales, ainsi que pour les élections au Parlement européen.

Avant-propos



En tant que ministre fédéral de l'Économie et de l'Énergie, je me sens particulièrement engagé envers une économie allemande forte, compétitive et couronnée de succès.

Je m'emploie à cela de toutes mes forces, dans le contexte particulier de la pandémie de Covid-19 qui persiste. Ce n'est que si nous arrivons à sécuriser et à aménager notre économie de façon substantielle, en incluant son tissu de PME et sa main-d'œuvre exceptionnellement qualifiée, que nous parviendrons à maintenir une démocratie, une prospérité et un modèle social européens durables.

Depuis au moins mon mandat de ministre fédéral de l'Environnement et de la Sûreté nucléaire, je suis convaincu que protection du climat ne doit pas être antinomique de prospérité économique, mais que ces deux notions doivent au contraire être complémentaires. C'est pourquoi nous ne devons pas opposer ces deux objectifs, mais rechercher des manières convaincantes de les relier et de les renforcer mutuellement.

Cela a fait naître chez moi, depuis un certain temps déjà, la pensée d'une nécessaire **réconciliation de la protection du climat et de l'économie**. Cela implique d'être prêt à surmonter les anciennes querelles et divisions et à sortir de sa zone de confort. C'est là la seule façon, j'en suis persuadé, dont nous pourrions atteindre ces objectifs prioritaires et préserver la cohésion de notre société.

Les explications et propositions contenues dans ces pages sont ma contribution au débat le plus crucial de notre époque. Elles doivent déboucher, dans les mois qui viennent, sur des définitions et des décisions concrètes et animer ainsi ces deux domaines d'une confiance nouvelle.

Berlin, le 11 septembre 2020

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Peter Altmaier', written in a cursive style.

Peter Altmaier
Ministre fédéral de l'Économie et de l'Énergie

Protéger le climat, une mission cruciale pour notre génération

Nous savons depuis plus de trois décennies que la progression du changement climatique nous met face à une catastrophe écologique mondiale.

Depuis le début de l'ère industrielle, les émissions de CO₂ issu d'énergies fossiles ont connu dans le monde entier une augmentation fulgurante - et elles continuent de croître sans que rien ne semble pouvoir les arrêter.

Si nous ne parvenons pas à limiter le réchauffement planétaire à un maximum de 1,5 à 2 ° Celsius, ses conséquences menaceront l'existence même de notre écosphère et de l'humanité dans son entièreté. Cette assertion est vérifiée, elle est partagée par l'immense majorité des scientifiques et des responsables de par le monde et ne peut être contredite par des arguments rationnels.

La période qui permettrait encore une telle limitation du réchauffement planétaire n'est pas ajustable à volonté, mais va au contraire se rétrécir dans les années à venir. Même si personne ne peut prévoir avec la moindre certitude de combien d'années ou de décennies nous disposons encore, la pression est énorme concernant la nécessité d'agir. Sans quoi, nous détruirons irrémédiablement l'avenir de nos enfants et petits-enfants, et celui de toutes les générations suivantes.

Il est certain que de nombreux pays ont jusqu'ici pris des mesures efficaces : par exemple, l'Allemagne a réussi à réduire ses émissions de CO₂ de plus de 35 % depuis 1990, tout en accroissant fortement sa performance économique. La part d'énergies renouvelables dans la consommation d'électricité est désormais de près de 50 %.

Nous devons cependant faire notre autocritique et admettre que l'ensemble des réussites n'est pas suffisant, et de loin, pour atteindre à temps l'objectif d'une limitation suffisante du réchauffement de la planète. Nous n'avons cessé de perdre un temps précieux, car les impératifs climatiques se trouvaient toujours relégués à l'arrière-plan en raison des événements et des exigences de l'actualité. Beaucoup de décisions ont été prises trop tard ou de façon trop hésitante. Même la conclusion tant attendue de l'Accord de Paris sur le climat, après de longues et nombreuses années de négociation, n'a rien changé de fondamental. C'est ainsi que nous avons déçu de nombreuses personnes, dont des pans entiers de nos jeunes générations, et perdu leur confiance.

Dans cette situation oppressante, l'Union européenne a décidé d'entreprendre un nouveau départ en matière de politique climatique, à travers le pacte vert, le fameux « Green Deal ». L'Europe n'attendra pas longtemps avant que des régions industrielles comparables se joignent au mouvement. À cette fin, nous nous sommes engagés à atteindre une large neutralité climatique à l'horizon 2050 et devons à présent créer les conditions permettant de réaliser cet objectif dans les faits.

Cela exige davantage que des corrections partielles apportées à la politique menée jusqu'à présent. Nous avons perdu la confiance de nombreux jeunes également faute d'avoir été en mesure de répondre à trois de leurs principales questions :

- Atteindrons-nous effectivement, à coup sûr et de manière fiable l'objectif d'une vaste neutralité climatique pour l'Union européenne d'ici à 2050 au plus tard ? Quelles garanties existe-t-il de cela et en quelles étapes concrètes cela sera-t-il fait ?

- Atteindrons-nous l'objectif absolument prioritaire de limiter la hausse mondiale des températures du fait que d'autres régions du globe suivront notre exemple et notre démarche ?
- Comment se fait-il que la préoccupation de la protection du climat semble toujours reléguée derrière d'autres priorités ?

En tant que responsables politiques, économiques et sociaux, nous ne devons pas permettre que cette nouvelle tentative s'enlise ni échoue.

C'est pourquoi nous devons être prêts à considérer la protection du climat comme le défi crucial de notre génération et le relever en conséquence. De façon transparente et compréhensible par tous.

Jusqu'à présent, il existe en Allemagne de bons concepts visant à franchir les étapes vers les objectifs de 2030. Nous pouvons progresser en nous fondant sur cela. Mais il nous faut reconnaître qu'avec le Green Deal, nous nous trouvons face à un défi gigantesque :

Le fait de relever les objectifs climatiques européens de 80 % actuellement à 95 % de réduction de CO₂ à l'horizon 2050 afin d'atteindre une large neutralité climatique ne représente pas un changement quantitatif mais qualitatif, d'une portée considérable.

Nous ne devons pas permettre qu'un temps irrattrapable soit à nouveau perdu du fait de la pandémie de Covid-19 ou de la campagne qui débutera bientôt pour les élections au Bundestag de septembre 2021, ni même du nouveau gouvernement qui sera ensuite formé.

Je propose donc que nous aboutissions à un consensus entre les différents partis concernant les nécessités d'agir en faveur de la politique climatique et ce, avant le début de la campagne électorale pour le Bundestag. Cela devrait impliquer non seulement les partis représentés au Bundestag, mais aussi de vastes parts des mouvements dédiés au climat, du monde économique, ainsi que des églises et communautés religieuses.

Une économie forte est garante de la réussite de la politique climatique

Climat et économie sont trop souvent présentés, à tort, comme d'irréconciliables antagonismes qui se nuiraient l'un à l'autre. De nombreuses personnes convaincues par la nécessité de la protection du climat voient dans une économie fonctionnelle un obstacle plutôt qu'une aide. Inversement, parmi les acteurs de l'économie, les mesures de politique climatique ne sont souvent considérées que sous l'angle de contraintes supplémentaires. Les deux approches entravent le nécessaire progrès vers les objectifs climatiques.

Une transformation en profondeur de la politique climatique ne peut intervenir en Allemagne, puis essaimer partout dans le monde, qu'au moyen d'une économie robuste et performante :

Sans une économie solide et compétitive à l'échelle mondiale, nous ne pourrions maintenir sur le long terme notre niveau en matière d'éducation, de santé, de sécurité sociale et de prospérité. Cela entraînerait - comme dans d'autres pays - des rejets et des conflits sociaux majeurs. L'Allemagne perdrait sa fonction internationale d'exemple et deviendrait ainsi une figure secondaire de la politique internationale. Notre influence sur les décisions de politique climatique à l'échelle mondiale s'en trouverait marginalisée.

Des milliards de jeunes dans le monde aspirent à la prospérité et à la sécurité qui nous paraissent évidentes depuis si longtemps. Ce n'est que si nous leur offrons des solutions qui n'excluent pas mutuellement la protection du climat et la prospérité, mais qui permettent au contraire de les concilier, que ces jeunes feront leurs nos mesures de politique climatique et les mettront en œuvre. C'est là la seule manière de ralentir puis de stopper la surexploitation de l'environnement et du climat partout dans le monde.

Sans une économie forte et connaissant le succès sur la scène internationale, les moyens nous manqueraient également pour entreprendre les transformations nécessaires, sur le plan national comme sur le plan européen. La mise en œuvre du Green Deal ces prochaines années exigera des moyens financiers énormes que nous ne pourrions nous procurer que grâce à une croissance durable.

Un affaiblissement de notre puissance économique aurait en outre des conséquences directes sur les émissions de CO₂ dans le monde entier : les produits (tels que l'acier, le cuivre ou les produits chimiques) fabriqués dans l'UE émettent nettement moins de CO₂ fossile que des produits de même type fabriqués dans la plupart des autres pays industrialisés ou en développement. Perdre des parts conséquentes de notre valeur ajoutée industrielle réduirait certes les émissions de CO₂ en Europe, mais les augmenterait très nettement au niveau international, ce qui nuirait durablement au climat à l'échelle de la planète.

Du fait que nous ne pourrions atteindre nos objectifs climatiques nationaux et européens que si tous les secteurs économiques deviennent à moyen et long terme climatique neutres, la transformation nécessaire engendre des coûts énormes :

Nous savons aujourd'hui que la production d'acier ou de cuivre « vert » (c'est-à-dire climatiquement neutre) est techniquement possible, tout comme par exemple la mobilité dite « verte » (grâce aux batteries, piles à combustible ou carburants verts), mais qu'elle appelle une dépense financière conséquente.

Une politique systématique en vue d'atteindre la neutralité climatique requiert ainsi une politique tout aussi systématique de renforcement de la puissance économique de notre pays.

Cela implique tout d'abord la fiabilité et la prévisibilité concernant les objectifs de politique climatique. C'est pourquoi nous ne devons pas nous focaliser uniquement sur 2030 : nombre d'investissements réalisés dans le domaine économique sont amortis sur plusieurs décennies. La recherche elle aussi exige du temps, tout comme sa transposition dans la pratique. D'où l'absolue et urgente nécessité d'un concept global entourant les étapes vers la neutralité climatique à l'horizon 2050.

Cela nous permettra également de faire en sorte que la charge qui repose sur les générations actuelles et futures soit répartie de façon égalitaire, afin que tout un chacun soit en mesure de la surmonter.

Plus la transformation de notre politique climatique progressera de façon systématique et rapide, grâce à la politique et à la société, plus les entreprises prêtes à emprunter cette voie recevront de soutien.

L'aide à la transformation doit en cela être graduée selon la rapidité de progression et les réussites de cette même transformation. Les premiers à l'entreprendre seront ainsi motivés à accélérer leurs efforts, ce qui sera au bénéfice de notre politique climatique.

Dans de nombreux domaines qui ne sont pas en rapport direct avec la protection du climat tels que les taxes, les impôts et les démarches administratives, il est possible de soulager les entreprises, notamment les PME.

Les différents secteurs doivent donc avoir la possibilité de développer des concepts de transformation concrets, de concert avec les services nationaux.

La réalisation de la future politique climatique devra se faire, partout où cela est possible, à travers l'économie de marché : cela permet d'économiser des coûts et d'accélérer la transformation. Avec le système européen d'échange de droits d'émissions et la tarification nationale du CO₂, l'on dispose d'excellents instruments pour atteindre une réduction efficace et technologiquement neutre des émissions de CO₂. Ils peuvent être judicieusement complétés par d'autres outils de marché, tels que les enchères de quotas de CO₂.

La politique climatique est l'affaire de toute la société

Pour que la politique climatique devienne, comme il convient, prioritaire à long terme dans l'action étatique, économique et sociale - ce sans quoi il serait impossible d'atteindre les objectifs nécessaires -, la décision des jalons de la politique climatique ne peut dépendre durablement ni uniquement de l'issue des élections et de la formation d'un nouveau gouvernement.

Un consensus politique fondamental est donc tout aussi capital qu'un consensus social fort. Ce n'est que si des citoyennes et citoyens issus des secteurs les plus variés, convaincus et engagés en faveur du climat, se réunissent et assurent la continuité du discours de politique climatique que nous pourrons éviter à long terme un retour aux vieilles habitudes.

La politique climatique est une tâche globale

Nous ne sommes pas seulement conscients de l'urgence d'accroître et d'accélérer la protection du climat, mais aussi du fait que la limitation du réchauffement planétaire ne peut réussir que si de nombreux autres pays et régions suivent l'exemple européen et allemand. Sans vouloir infantiliser ni donner de leçons à qui que ce soit, nous devons pourtant parvenir à une prise de conscience accrue sur les plans politique et social dans le monde entier face à l'ampleur du défi. Et nous voulons que les meilleures pratiques confirmées, qui ont fait leurs preuves, deviennent accessibles à tous.

C'est pourquoi nous devons réussir à rendre nos expériences et nos succès transposables et compréhensibles partout dans le monde. Les structures disponibles fournissent d'ores et déjà un travail exceptionnel, mais il manque toujours et encore une conception transversale pour parvenir à une transformation mondiale.

20 propositions concrètes pour renforcer la protection du climat et la puissance économique

1. Avant même les élections au Bundestag, une « **Charte pour la neutralité climatique et la puissance économique** » devra être signée par différents partis et fractions du Bundestag et du Bundesrat, avec force d'obligation. Pourront également adhérer à cette charte les Länder et les communes, mais également des organisations de la société civile et des entreprises. Il s'agira d'un compromis historique entre climat et économie.
2. Afin de parvenir à une équité entre générations, l'objectif fixé dans la charte sera celui de la **neutralité climatique à l'horizon 2050 au plus tard**. Les objectifs de réduction d'ici à 2050 sont déjà répartis et fixés en **objectifs de réduction concrets pour chaque année** de 2022 à 2050. Les décisions de l'Union européenne attendues concernant les objectifs en matière d'émissions pour 2030 seront pour cela prises en compte et mises en œuvre.
3. La réalisation des objectifs climatiques et économiques sera définie en tant que **mission prioritaire**. La charte comprend à cette fin une « **Garantie climat** » et une « **Garantie économie** ». Celles-ci engagent les services de l'État à prendre rapidement et à mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires et adaptées en vue d'atteindre les objectifs climatiques, tout en maintenant la puissance économique. Cela inclut le principe d'équilibrer les obstacles à la compétitivité de l'économie par la protection du climat.
4. La charte définit un **pourcentage précis du produit intérieur brut (PIB)** consacré chaque année à la protection du climat et à la promotion de l'économie. Le montant de cette part de PIB est fixé de façon à permettre d'atteindre à coup sûr les objectifs climatiques et que soit reconnue l'importance de premier plan du climat comme de l'économie.
5. Les **institutions publiques** (Fédération, Länder, communes) sont également engagées par la charte à atteindre de façon certaine l'objectif de neutralité climatique dès 2035.
6. Un **tableau d'affichage** public sera instauré pour faire part des progrès réellement effectués en matière de protection du climat, qui sera visible et consultable par chacun. Y figureront également les entreprises ou organisations qui se seront fixé des obligations pour protéger le climat. Y seront aussi citées les institutions et entreprises qui auront déjà atteint l'objectif de la neutralité carbone.
7. Un **système de certification fondé sur l'économie de marché** sera créé, permettant d'attester de la neutralité climatique d'une installation sans entraîner de coûts trop élevés ou de dépenses administratives trop importantes.
8. Les secteurs et entreprises qui y sont disposés peuvent s'engager au moyen des « **Contrats carbone pour faire la différence** » envers un processus de transformation accéléré par rapport aux objectifs climatiques officiels. Le principe doit être d'indexer le montant des soutiens et des subventions sur la célérité avec laquelle s'effectuera le processus de transformation.
9. Pour devenir climatiquement neutres, les entreprises et l'économie ont besoin de quantités énormes d'électricité d'origine renouvelable, de chaleur et d'hydrogène vert. Un **mécanisme de correspondance** permettra de s'assurer que les quantités requises au moment fixé pour la transformation seront effectivement disponibles.

10. Les objectifs climatiques seront atteints **en priorité par des mesures d'économie de marché**. Pour cela, le **système européen d'échange de quotas d'émissions** et la **tarification nationale du CO₂** seront réformés de façon correspondante.
11. Il faut étudier dans quelle mesure l'outil de marché des **enchères de quotas de CO₂** peut en cela intervenir de façon complémentaire. Pour ce faire, les entreprises et autres parties intéressées peuvent émettre des offres concrètes du prix auquel elles peuvent réduire, de manière démontrable, une quantité définie de CO₂.
12. La **loi sur les énergies renouvelables** fera l'objet d'une réforme de grande ampleur et sera adaptée aux nouveaux objectifs fixés par l'UE, puis sera aménagée par étapes en un outil européen susceptible de faire avancer de façon décisive la transformation électrique dans toute l'Europe.
13. Le **prélèvement au titre de la loi sur les énergies renouvelables** sera abaissé progressivement, puis stabilisé sur le long terme dans un souci de fiabilité. Il sera garanti que les **cotisations de sécurité sociale** n'excéderont pas 40 % à long terme.
14. D'ici au début de 2021, il sera décidé de quelle manière les désavantages pour les produits verts, pauvres ou neutres en CO₂, pourront être évités sur le marché mondial. Les avantages des **mécanismes de compensation** ou les prélèvements compensateurs seront pour cela examinés et pondérés.
15. Un nouveau label « **Clean Products made in Germany** » sera créé conjointement avec le monde économique et mis en avant.
16. Une fondation dépassant les partis, « **Climat & économie** », sera instaurée sur l'ensemble du territoire national, chargée de veiller à tous les niveaux à ce que la priorité élevée des mesures prévues ne soit pas menacée.
17. Une « **Maison de la transition énergétique** » verra le jour en Allemagne, donnant à des visiteurs nationaux et internationaux accès à des informations exhaustives sur le fonctionnement de la transition énergétique.
18. L'Union européenne devra fonder une **agence internationale du climat mondial** ayant pour objectif de faire connaître les mesures réussies de protection du climat et de les mettre en œuvre.
19. Un « **Conseil climat et économie** » sera implanté auprès du ministère fédéral de l'Économie et de l'Énergie, afin de conseiller le gouvernement en matière de transformation et de lui soumettre des propositions propres.
20. Une **université du climat**, internationale, verra le jour en Allemagne, au sein de laquelle des chercheuses et chercheurs de pointe, mais aussi des professeurs et étudiants du monde entier, pourront ensemble travailler et apprendre.

